

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2026

---

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

Adopté

N° CL396

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Miller, rapporteure et Mme Bergantz, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À la troisième phrase de l'alinéa 43, substituer aux mots :

« ou les mesures »

le mot :

« mesure ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, par cohérence avec la formulation retenue aux alinéas 42 et 44.